CENTRE DE FORMATION CARDIJN
ASBL

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
6730-TINTIGNY
11/655

TRIMESTRIEL
DECEMBRE 2009 N°4

Parentalité

Bureau de dépôt : 6730 TINTIGNY - P501399
Ed. Responsable:Thierry TILQUIN, rue Saint-Nicolas, 84 - 5000 NAMUR

Editeur responsable
Thierry Tilquin
rue Saint-Nicolas, 84
5000 Namur

Equipe de rédaction du numéro
Murièle Compère
Anne-Sophie Delcoigne - De Neyer
Francine Fournier
Pontien Kabongo
Jacques Lambotte
Sami Makhloufi
Bénédicte Quinet

Dessins, illustrations, photos, mise en page
Anne Legrain
Bénédicte Quinet

Abonnements
Le Cefoc-infos paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre, décembre.
Prix : 12 euros
Prix de soutien : 30 euros
Compte : 001-0827480-49

Adresse, téléphone, fax et courrier
rue Saint-Nicolas, 84
5000 Namur
Tél. et fax : 081/23.15.22
info@cefoc.be
www.cefoc.be

Association d'éducation permanente
reconnue
par la Communauté française

Sommaire

PARTENAIRES

3 L'aide sociale aux justiciables, d'amont en aval

DOSSIER

6 Parents et pouvoirs publics, pour « réussir l'éducation » !
7 Être parents, d'hier à aujourd'hui
8 Être parents, d'ici à là-bas
10 Des alternatives aux écueils des grosses institutions
12 Mariage multiculturel, famille recomposée

ECHOS

13 De l'urgence de résister
14 L'urgence de prendre le temps… d'une matinée de formation
15 Le capitalisme : laissez venir à moi les petits enfants

Les droits des familles à l'épreuve de la pauvreté

En novembre dernier, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant (DGDE), Bernard De Vos présentait son rapport à la Communauté française. Un peu après le week-end d'octobre sur la « parentalité », et juste au moment de la rédaction du dossier de ce numéro. Un hasard qui tombait bien vu la proximité de thème et l'angle choisi par le nouveau délégué pour son rapport. Un ton inhabituel, une démarche qui sort des sentiers battus et un propos percutant.

Pour la première fois, le rapport du DGDE, est un rapport thématique s'intitulant : « Rapport relatif aux conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles ». Il envisage les conséquences de la pauvreté sur les droits des enfants et de leurs familles.

Pour dresser ces constats, une démarche novatrice : l'équipe du DGDE est allée sur le terrain, pendant 8 mois, à la rencontre à la fois des professionnels et des familles en situation de précarité.

Cette enquête aura marqué Bernard De Vos qui n'hésite pas à interpeller : « *A l'analyse, aucun article de la Convention Internationale des droits de l'enfant ne résiste, même faiblement, à l'épreuve de la pauvreté. Que devient le droit à l'instruction lorsque, malgré les promesses répétées, la gratuité de l'enseignement reste une chimère et qu'aucune égalité n'est assurée à l'accès des écoles, reléguant les plus faibles dans les filières scolaires déglinguées et les écoles ghettos ? Qu'en est-il du droit à la santé quand des soins aussi essentiels que le port des lunettes correctrices ou d'appareils dentaires se révèlent inabordables pour de nombreuses familles ? Et du droit à vivre en famille quand des placements institutionnels coûteux viennent paradoxalement sanctionner l'incapacité des parents à assurer à leurs enfants un cadre de vie décent ?* »

Des constats similaires, enregistrés lors de différentes activités du Cefoc – en particulier lors du week-end d'octobre -, nous poussent à poursuivre la réflexion et la mise en œuvre de pistes de transformation pour que chaque famille soit davantage respectée dans ses droits, puisse trouver le temps et les ressources pour construire un vivre ensemble riche et puisse offrir à ses enfants un cadre de vie décent, épanouissant.

Bons vents aux porteurs de changements !

Murièle COMPERE

Erratum dans notre brochure n° 3 de septembre 2009, à la page 6 : l'auteure de l'article « Développement durable, pour un changement de mentalité » était Suzette Schannel et non Ninette De Windt.

L'aide sociale aux justiciables, d'amont en aval

Bénédicte QUINET

Pour pouvoir faire un travail de formation Cefoc avec un public « aux frontières de la société » comme celui des détenus, il est indispensable de pouvoir collaborer avec un partenaire qui connaît le monde carcéral, son fonctionnement ; qui peut nous guider et nous conseiller, après nous avoir permis « d'ouvrir les portes ». A la prison de Lantin, près de Liège, Anne-Marie Roblain, coordinatrice pédagogique du service enseignement de l'asbl « Aide sociale aux justiciables » (ASJ), collabore avec le Cefoc depuis plus de cinq ans pour mettre sur pied une formation « de recherche de sens ». Anne-Marie Roblain nous présente l'association pour laquelle elle travaille en prison, à Lantin, ainsi que l'intérêt de notre collaboration avec ce qu'elle connaît de la vie carcérale.

Pour commencer, Anne-Marie nous explique la structure de l'association. Dans chaque arrondissement judiciaire, il existe une association d'aide aux justiciables. Pour l'arrondissement de Liège, il y en a une à Herstal et une à Liège ville. Les missions sont les mêmes mais chacune y répond de la manière qui lui semble la plus adéquate, notamment en tenant compte des profils de son personnel et des besoins du public. A Liège, René Michel, Président de l'ASJ a créé et structuré différents services, de manière progressive depuis 1985.

Le service d'aide aux victimes s'adresse à toute personne victime d'une infraction pénale. Accueil, écoute, suivis administratif, juridique, psychologique, social, sont assurés par une équipe pluridisciplinaire composée d'assistantes sociales, juristes, psychologues et criminologues. Des groupes de parole destinés aux victimes de violences conjugales et sexuelles sont également organisés.

Le service d'aide aux détenus (en prison) **et aux libérés**, propose plusieurs types de services.

Tout d'abord, le **service social**, qui a notamment pour mission d'aider le détenu dans ses démarches avec l'extérieur, par exemple la gestion du loyer, la médiation de dettes, la recherche d'un emploi ou d'une formation, etc. Dans ce service, travaillent trois assistants sociaux et un(e) psychologue à mi-temps, ainsi que des bénévoles comme « visiteurs(euses) de prison ». A côté des démarches vis-à-vis de l'extérieur, une mission de ce service est également d'aider à la vie « dans les murs » de la prison.

Ensuite, un autre service mis en place par l'ASJ est l'organisation et la coordination d'**activités socioculturelles** comme du théâtre, des concerts, notamment au moment des fêtes de la musique, des films. Ainsi, grâce à la ténacité d'une assistante sociale à l'intérieur de la prison, Charlotte Colsoul, la salle de spectacle a pu être remise en conformité et réouverte, et peut donc accueillir les activités culturelles en prison.

Un troisième type de service relève de **l'enseignement**. Ce service comprend trois formateurs dont Anne-Marie qui est aussi coordinatrice pédagogique du service. En fonction des ressources de l'équipe et de professeurs bénévoles, les types de cours proposés varient. Pour l'instant, ils peuvent proposer des cours d'informatique, d'anglais de base, de législation sociale, de remise à niveau en français, en math (notamment avec un ingénieur donc un cours qui peut être relativement poussé), de méthodologie pour ceux qui suivent des cours par correspondance... L'équipe de bénévoles comptent six, sept personnes pour l'instant mais elle a déjà été beaucoup plus nombreuse.

L'aide à l'insertion socioprofessionnelle est organisée en dehors de la prison, et vise un public beaucoup plus large que celui des anciens détenus. Elle

entre dans le cadre des OISP (organismes d'insertion socioprofessionnelle agréés par la Région wallonne) et s'adresse à tout demandeur d'emploi ou personne émargeant au CPAS. Trois filières de formation offrent : une pré-formation aux métiers de la vente et de la distribution, une formation de technicien de surface et un module préparatoire aux métiers d'aide-soignant et d'aide familiale. Ces formations privilégient l'alternance : cours et stage sur le terrain Le profil du public de l'insertion socioprofessionnelle est souvent assez semblable au public qui bénéficie des formations à l'intérieur de la prison : un public qui a décroché au niveau scolaire. L'objectif prioritaire de l'OISP étant la réinsertion dans le monde du travail.

Le service « Espace rencontre » travaille sous mandat judiciaire et veille à faciliter l'exercice du droit aux relations personnelles dans un espace neutre et sécurisant. L'équipe composée d'assistants sociaux, criminologue, logopède et psychologue, a pour objectif le rétablissement des relations interrompues ou difficiles entre l'enfant et son parent non gardien.

En tout, l'asbl « Aide aux justiciables » de Liège compte 26 travailleurs.

Prévenir et guérir

« D'amont en aval », c'est l'intitulé d'un module de formation, proposé aux détenus de la maison de peine. Un objectif important du module : travailler à la préparation du projet de libération, en groupe, en parallèle d'un suivi social individuel. Il faut savoir que, depuis l'affaire Dutroux, le système de libération conditionnelle est devenu plus exigeant, ce n'est plus un simple calcul du nombre d'années de détention proportionnellement à la peine prévue qui autorise la sortie de prison. Le détenu doit présenter un projet de libération pour obtenir l'aval d'un tribunal d'application des peines. L'objectif du module est de les aider à préparer ce « projet de libération ». Dans ce module, par exemple, les détenus travaillent les habiletés sociales, ils se préparent à des entretiens d'embauche, par exemple, grâce à des jeux de rôle. Par ailleurs, un travail de « sensibilisation aux conséquences de la victimisation » est abordé, notamment grâce à des vidéos sur ce qu'ont ressenti les victimes. « *Pour certains, c'est parfois une révélation,* précise Anne-Marie ». En outre, une intervenante extérieure vient une fois par module faire un travail sur l'estime de soi. Une petite réponse à un besoin énorme de gestion de la souffrance pour lequel « la prison » met peu de moyens à disposition. L'air du temps parle plus de construire de nouvelles prisons que de mettre plus de moyens à disposition pour gérer la souffrance humaine.

« D'amont en aval » c'est aussi et surtout la philosophie de toute l'association : travailler aux difficultés ou limites avant l'incarcération jusqu'aux projets de sortie et ce, jusqu'à la réinsertion dans la société.

Du temps pour réfléchir

Anne-Marie connaît les dédales de la prison et nous conseille pour savoir s'il vaut mieux faire une demande en maison d'arrêt ou en maison de peine, chez les hommes ou chez les femmes. En fonction du nombre d'activités prévues d'un côté ou de l'autre. Ou en fonction des problématiques de surpopulation et de manque de personnel plus décisives à un moment ou à un autre. C'est comme ça que la formation Cefoc a été proposée pendant deux ans en maison d'arrêt, chez les hommes, car ils n'avaient droit à pratiquement aucune activité. Mais le problème de surpopulation rend à nouveau l'accès à la maison d'arrêt difficile. Le Cefoc travaille donc chez les femmes cette année.

De son point de vue, la collaboration avec le Cefoc permet de proposer des moments pour réfléchir. *« En effet,* explique Anne-Marie, *rien n'est mis en place par le fédéral pour permettre aux détenus de réfléchir à ce qu'ils ont fait, et si, à l'avenir, ils récidiveront. Et les travailleurs sociaux déjà à l'œuvre, noyés par la multiplicité des tâches, n'ont pas vraiment de temps pour une réelle présence écoutante des multiples souffrances tout au long de la vie carcérale. Faire venir des psychologues de l'extérieur n'est pas simple car ça représente pour eux une grande « perte de temps » : à côté du temps de l'entrevue, il faut prévoir un temps relativement long pour arriver, pour que le détenu soit appelé, etc. Sans compter les jours où la personne ne pourra tout simplement pas rentrer, sans avoir été prévenue au préalable. Or la demande de pouvoir parler à des personnes de confiance est énorme. »*

De l'extérieur, le Cefoc perçoit petit à petit la difficulté mais surtout l'enjeu de travailler avec une institution comme la prison, pour apporter notre petite touche d'humanité, de disponibilité, quand d'autres n'ont pas toujours ce temps-là à consacrer, ainsi que notre démarche de formation, d'éducation permanente pour permettre un travail de recherche de sens, d'analyse, de prise de recul.

DOSSIER

Le week-end de formation et de recherche d'octobre 2009 avait pour thème la parentalité et plus précisément, « être parents » en relation avec des institutions, des pouvoirs publics comme l'école, le CPAS, la Justice, telle association de loisirs, telle autre culturelle. Être parent est un enjeu important, un domaine dans lequel beaucoup veulent réussir. Ce rôle, longtemps vécu comme une évidence, est rendu plus difficile dans une société qui se complexifie. La famille est passée d'un cadre structuré à une multiplicité de modèles : famille traditionnelle, monoparentale, recomposée, multiculturelle... A ces difficultés s'ajoute, pour certains, celle de l'accès aux ressources nécessaires (logement, santé...).

La réflexion du week-end est partie du point de vue des parents : quels sont leurs rêves, projets, représentations ? Dès lors, le regard sur les mesures et institutions proposées par les pouvoirs publics pouvait pointer les exigences et contraintes inadaptées, les aspects pas assez pris en compte pour un meilleur respect et soutien des personnes. Par exemple, si les mesures d'intervention sont souvent justifiées par « l'intérêt de l'enfant », qui détermine cet intérêt ? N'est-il pas pensé majoritairement par et pour une classe moyenne ?

Parents et pouvoirs publics : duel ou duo ?

p.6

Parents et pouvoirs publics, pour « réussir l'éducation »

par Murièle Compère

Première entrée en matière sur le sujet, cet article introduit le dossier pour mieux en brosser les enjeux : complexification de la société et normes bourgeoises.

pp.7-8

Être parents, d'hier à aujourd'hui

par Anne-Sophie Delcoigne - De Neyer

Les familles d'aujourd'hui ne ressemblent pas à celles d'hier. Le passé nous permet à la fois de relativiser les évidences actuelles et à la fois, de cerner d'où nous venons.

pp. 8-9

Être parents, d'ici à là-bas

par Anne-Sophie Delcoigne - De Neyer

Un regard sur la culture familiale en Afrique de l'Ouest permet de découvrir une définition de la famille et des pratiques beaucoup plus « collectives », « élargies ». A nouveau pour mieux relativiser nos évidences.

pp. 10-11

Des alternatives aux écueils des grosses institutions

par Murièle Compère

Le rapport entre parents et institutions ne se fait pas sans mal, le week-end a permis d'en prendre conscience au travers de nos expériences. A côté de ces institutions, nous côtoyons des initiatives, des associations qui mettent en œuvre des pratiques plus « revigorantes » pour l'humain.

p. 12

Mariage multiculturel, famille recomposée

par Francine Fournier et Sami Makhloufi

Témoignage à deux voix d'un couple multiculturel, participant au week-end, sur leur famille et l'éducation des enfants.

DOSSIER

Parents et pouvoirs publics, pour « réussir l'éducation » !

Murièle COMPERE

Alors qu'avant, le rôle de parent semblait évident, aujourd'hui, ce n'est plus le cas : la société a évolué, elle s'est complexifiée. La famille ne se présente plus selon un modèle unique bien défini. Néanmoins, des normes, des évidences sont à l'œuvre dans les associations et institutions publiques comme l'école, les institutions de santé ou de loisirs, entre autres exemples, qui interagissent avec les parents pour éduquer. Les rapports entre parents et institutions ne se sont pas toujours sans douleur.

Il existe, dans notre société aujourd'hui, une multiplicité de modèles familiaux, allant de la famille traditionnelle à la famille recomposée, en passant par la famille nombreuse, monoparentale, multiculturelle et homoparentale. En outre, les repères traditionnels comme l'autorité du père, par exemple, se sont diversifiés. Ainsi, être parent ne relève plus d'une tâche bien balisée, avec des repères univoques et précis. Dans les groupes de formation du Cefoc, cette question de l'exercice de la parentalité revient souvent : Comment asseoir mon autorité ? Comment mettre des limites ? Comment transmettre des valeurs ? Que faire quand mon ado est en crise ? etc.

Par ailleurs, face à la tâche d'éducation qui incombe aux parents, les pouvoirs publics, les institutions interviennent avec une série de mesures de politique familiale, dans les domaines comme la santé, l'école, la justice, les loisirs, la culture... En effet, comme parents, nous ne sommes pas seuls à éduquer nos enfants. Dès lors, comment interviennent ces institutions publiques ? Au nom de quoi ? Qui définit l'intérêt supérieur de l'enfant, souvent invoqué pour justifier telle ou telle décision ou action ? Les politiques sont-elles toujours adaptées pour tous ? Les institutions agissent-elles toujours en soutien aux parents ou apportent-elles surtout des contraintes ? Sont-elles « revigorantes » ou au contraire « suspicieuses », pour reprendre les mots d'un carrefour durant le week-end ?

Si les modèles familiaux se sont diversifiés, si les évidences d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui, il reste toutefois des évidences, des normes. Ces normes sont, chez nous en Occident, héritées de la bourgeoisie. Elles influencent fortement les politiques et les institutions, au mépris parfois d'autres façons de concevoir les rôles de parents, d'autres façons de vivre et de répartir les rôles dans les familles. Au mépris souvent aussi des situations de vie, en particulier dans les familles qui subissent des conditions de vie précaires (emploi, santé, logement, …) qui rendent inaccessibles une série d'exigences liées à ces normes. Cela peut conduire à des frictions avec les familles et être source de violence.

Est-il dès lors possible de penser et de construire autrement que dans la violence et la domination des uns par les autres, ce rapport entre pouvoirs publics et familles ? Entre associations ou institutions publiques et parents ? Pour illustrer les rapports parfois écrasants avec les parents, le film de Ken Loach « Ladybird, ladybird » a été projeté durant le week-end. Basée sur une histoire vraie, cette comédie dramatique raconte l'histoire d'une mère à qui l'on a abusivement retiré ses quatre premiers enfants.

«Ladybird, Ladybird», de Ken Loach.

Film bouleversant, récit sans concession de l'existence obstinée d'une femme que la société a jugée indigne de vivre comme elle le veut, et le peut, avec ses enfants.

Le titre vient d'une comptine anglaise :
« Ladybird, Ladybird,
Fly away home,
Your house is on fire
And your children are gone ;
All except one
And that's little Ann
And she has crept under
The frying pan. »

soit, en français :
« Coccinelle, Coccinelle
Va t'en vite de chez toi
Ta maison est en feu
Et tes enfants s'en sont allés
Tous sauf une
C'est la petite Ann
Et elle s'est cachée sous
La poêle. »

La fiction cinématographique a le pouvoir de mettre en scène des réalités parfois cruellement véridiques et plus proches qu'on ne pourrait croire.

Être parents, d'hier à aujourd'hui

Anne-Sophie DELCOIGNE - DE NEYER

DOSSIER

Au cours du week-end d'octobre dernier, les notions de « famille », de « parentalité », de « rôle parental » ont été explorées à partir de l'Histoire et à partir de la culture africaine. Au fil des siècles, notre vision de l'enfant et de la famille a changé ; par ailleurs, elle n'est pas universellement partagée. Ces différences entre l'hier et l'aujourd'hui, entre l'ici et l'ailleurs aident à relativiser nos normes et évidences. Et à prendre du recul.

Familles et révolutions

Dans notre société occidentale, la famille a été confrontée aux grands bouleversements depuis la fin du 18ème siècle. Ainsi, la société traditionnelle a laissé place à une société moderne. En effet, différentes révolutions ont vu le jour et ont exercé une influence sur l'évolution de la famille.

Tout d'abord, une révolution sur le plan démographique. A partir du 18ème siècle, la mortalité diminue grâce aux progrès de la médecine et de l'alimentation. La contraception ainsi que la baisse du contrôle de l'Église et de la communauté entraînent une diminution de la natalité.

Une autre révolution a eu lieu sur le plan économique : l'agriculture progresse en quantité et en qualité, l'industrie voit le jour. Les niveaux de vie augmentent considérablement. On passe progressivement d'une société de pénurie à une société d'abondance.

A cette révolution économique est liée une révolution urbanistique : les villes accueillent 80% de la population européenne en 2000 plutôt que 10% en 1800.

Sur le plan politique et social, la révolution passe par la bourgeoisie : au 18ème siècle, l'aristocratie domine. Au 19ème, la bourgeoisie prend le pouvoir et une révolution culturelle s'ensuit. Aux valeurs de l'aristocratie se substituent celles de la bourgeoisie, comme l'épargne, les « bonnes manières », les pratiques d'hygiène, la gestion du temps familial (structuré, ritualisé), l'individualisme ou encore la recherche du bonheur individuel. L'« embourgeoisement » de la société occidentale influence directement les familles et leurs rôles.

Fonctions de la famille

Comment, au travers de toutes ces révolutions, les familles ont-elles évolué ?

La famille a d'abord changé du point de vue de sa taille et de son organisation : focalisation sur la famille nucléaire, plus petite, avec moins d'enfants, et co-existence de plusieurs générations.

Elle a ensuite changé *au point de vue de ses multiples fonctions*.

Jusqu'au 19ème siècle, la famille a essentiellement une fonction économique : elle se confond avec une unité de production. Elle sert à survivre. La grande solidarité entre ses membres et les intérêts de la famille priment sur les souhaits des individus. Aujourd'hui, de cellule de production, la famille est devenue cellule de consommation.

Autrefois, la famille avait également une fonction de surveillance des individus notamment au niveau de la sexualité des jeunes et surtout des filles. L'enjeu était celui de la transmission du patrimoine. Ce rôle de surveillance est apparu progressivement moins décisif avec l'apparition d'une contraception efficace.

Une autre fonction de la famille est celle de l'éducation : transmettre les savoir-faire et savoir-être. A la fin du 19ème siècle, l'école devient le lieu d'acquisition des savoirs. Avec la scolarité obligatoire jusque 18 ans et le travail des deux parents, la famille va progressivement se reposer entièrement sur l'école même pour la transmission des savoir-être et des savoir-faire.

Par ailleurs, la fonction affective de la famille va se développer. Dès lors que la survie n'est plus un problème, on attend de la famille qu'elle aide à se construire, à trouver le bonheur, valeur devenue fondamentale avec la généralisation des valeurs bourgeoises.

L'enfant au centre

Enfin, la famille a également évolué au niveau des rôles et places de chacun en son sein.

Au début du 19ème siècle, le père a tout pouvoir sur ses enfants. Mais petit à petit, par le biais du droit de vote et d'éligibilité dont il est le seul à disposer, il va rogner lui-même sur ses propres pouvoirs. Par exemple, par la loi sur la limitation du travail des enfants ou sur la possibilité de déchéance paternelle. En ce qui concerne la femme, aux yeux de la loi, elle est considérée comme mineure jusque dans les années 1970. Ce n'est que dans les années 1980-1990 que la mère devient l'égale du père en tant que parent.

Dans la société traditionnelle, l'enfant vit aux marges du système familial. Il va progressivement passer au centre. En effet, la diminution importante de la mortalité infantile va permettre qu'on s'attache à l'enfant. Ensuite, à partir des années '50, le travail des deux parents va pousser le développement des institutions de la petite enfance et l'extension des services de soutien aux parents (crèches, garderies, …). Désormais, ce n'est plus seulement la famille qui tourne autour de l'enfant mais toute la société.

Solidarités anonymes

Qu'en est-il du *rapport des familles aux institutions ?*

La société traditionnelle, structurée autour d'un fort lien social et de solidarités fortes car proches, était aussi marquée par un contrôle social important de la communauté sur ses membres.

Dans la société moderne et postmoderne, les solidarités traditionnelles disparaissent et sont remplacées par des institutions (mutuelles, syndicats...) qui deviennent de plus en plus anonymes. En effet, au 19ème siècle, au départ d'initiatives locales proches, naissent notamment les mutuelles et d'autres institutions.. Petit à petit, celles-ci vont fusionner jusqu'à former les grosses fédérations que nous connaissons, sous la pression d'attentes de plus en plus grandes que ne peuvent satisfaire les petits groupements. L'inconvénient qui en découle : la solidarité permise par une grande mutualité s'accompagne de plus d'anonymat. Le processus d'institutionnalisation s'installe en même temps que grossit l'institution.

Quant aux institutions publiques de soutien aux familles, elles vont se développer en fonction des attentes vis-à-vis de l'État, de ce que l'on estime que les familles peuvent ou non assumer.

Être parents, d'ici à là-bas

Anne-Sophie DELCOIGNE - DE NEYER

L'approche, par petites touches, des réalités familiales africaines a permis également de nous décentrer de la notion de famille dans notre société occidentale. Les normes et évidences de chez nous ne sont pas universelles.

Dans nos pays, quand on parle de famille, on pense d'abord à la famille nucléaire. Le lien, exception faite des familles adoptives ou des familles d'accueil, est d'abord un lien de parenté biologique. Les familles sont avant tout constituées par choix et sont d'abord centrées sur leur intimité avant d'être des lieux de socialisation, de préparation au collectif.

En Afrique, il n'en est pas ainsi. La parenté est avant tout sociale et communautaire : on est parent lorsque l'on fréquente un même espace social. Les mots comme « papa », « maman », « frère » ou « sœur » ne recouvrent donc pas les mêmes réalités.

Cette vision de la famille a bien entendu des implications sur la façon dont est envisagée la parentalité, mais aussi sur la place et le rôle de chacun au sein de la famille.

Multiples pères d'Afrique

Ainsi, par exemple, en Afrique de l'Ouest, dans ces

sociétés patrilinéaires, la fonction paternelle est exercée par de multiples pères. Le père géniteur a pour rôle, vis-à-vis de ses enfants, de leur transmettre les valeurs culturelles de la société. Le frère aîné a, avec l'enfant, une relation à la fois agressive, rivale, affective et d'autorité. Le frère cadet du père géniteur (un oncle paternel chez nous) a avec l'enfant une relation affective : il est présent et disponible dans le quotidien de l'enfant. Le père plus âgé, frère aîné du père géniteur ou de la mère (oncle maternel ou paternel), a le pouvoir de contrôle, de répression sur l'enfant avec qui la relation est faite de distance et de respect. Enfin, le grand-père, maternel ou paternel, aura avec l'enfant une relation affective : celui à qui on peut tout livrer.

Mères et entourage maternel

En Afrique de l'Ouest toujours, la relation entre la mère et l'enfant, au départ, y est celle de la symbiose quasi-permanente. Mais tout l'entourage féminin est impliqué dans l'éducation des enfants.

Par ailleurs, il n'est pas rare qu'une mère se sépare de son enfant après le sevrage pour le confier à une personne de son choix qui ne peut en avoir. C'est une manière de pallier à la stérilité de certaines femmes et donc à leur exclusion.

En outre, de la polygamie découle un mode d'organisation sociale, affective et économique qui a sa propre logique protectrice des enfants. Ceux-ci peuvent donc être pris en charge aussi bien par leur mère « biologique » que par la co-épouse du père.

L'enfant et le lignage

Dans notre société, les enfants sont rares ; ils sont le plus souvent désirés et précieux. Le fait d'avoir un enfant est de l'ordre du choix privé, cela appartient au couple.

Dans les sociétés africaines, l'enfant est conçu comme un don de Dieu. Avoir des enfants correspond à un réflexe de survie. Cela représente une prospérité économique mais, surtout, pérennise le lien entre les morts et les vivants, en laissant ses traces sur terre. Les enfants sont nombreux mais tout aussi précieux. Et bien souvent, les femmes doivent leur considération au nombre d'enfants qu'elles ont.

D'autre part, dès sa conception, l'enfant appartient à la communauté. Apparaît là une dimension groupale, collective qui ne nous est pas familière. Dans ce contexte, les parents biologiques n'ont pas le droit exclusif sur leurs enfants. L'enfant n'appartient pas à sa famille nucléaire mais à son lignage. Les membres de la famille sont autorisés à donner leur point de vue sur la conduite et l'avenir des enfants.

Finalement, quand chez nous, on attend des enfants qu'ils étudient pour préparer leur propre avenir, là-bas, ils doivent aider leurs parents à survivre : ils doivent travailler. Ceux qui peuvent faire des études y sont encouragés, mais souvent dans le but de pouvoir, par après, pourvoir aux besoins de toute la famille.

Conclusions

La confrontation à l'histoire occidentale de la famille et à une manière de la vivre en Afrique éclaire d'une autre manière les questions que nous nous posons aujourd'hui : qu'est-ce qu'il faut pour être un bon parent ? C'est quoi aimer son enfant ? Comment rendre son enfant heureux ? De quoi un enfant a-t-il besoin pour grandir ?

DOSSIER

La parentalité en situation d'immigration

En situation d'immigration, les familles vivent des chocs culturels. Les enfants sont confrontés au conflit douloureux entre le désir d'être fidèles à leurs parents et le désir d'affiliation à la nouvelle société. A l'école, les valeurs défendues ne correspondent pas toujours aux valeurs de leur culture d'origine. Comment faire pour s'y retrouver ?

Quant aux parents, ils peuvent en arriver à ne plus reconnaître leurs enfants et à éprouver un sentiment d'impuissance dans leur éducation. Ils peuvent également être confrontés à une disqualification sociale : l'image qui leur est renvoyée par la société d'accueil est qu'ils ne sont pas de bons parents.

Collaboration rapprochée entre parents et enseignants

La situation politique d'un pays influence évidemment les institutions du pays et par conséquent les relations entre familles et institutions. En République Démocratique du Congo, en 1880, l'école de type occidental fait son apparition. Auparavant, l'éducation était prise en charge par la famille (tous n'avaient donc pas la même chance). De 1960 à 1975, tout fonctionne en bonne collaboration entre l'État, l'école et la famille. Mais en 1975, avec la dictature, l'État devient le seul pouvoir organisateur pour l'enseignement. L'école et la famille sont dépossédées de leur rôle. S'ensuit le déclin du système éducatif. Le régime remet très vite l'organisation des écoles aux réseaux scolaires : l'éducation redevient alors une œuvre de collaboration entre les parents, les autorités scolaires, les enseignants et l'État, non sans difficultés, car la dimension politique reste relativement problématique.

DOSSIER

Des alternatives aux écueils des grosses institutions

Murièle COMPERE

Est-il possible de penser et de construire autrement que dans la violence et la domination des uns par les autres, le rapport entre pouvoir public et familles ? Entre associations ou institutions et parents ? Pour répondre à cette question, les participants du week-end ont interrogé leurs pratiques, leurs expériences, les initiatives qui existent autour d'eux. Cet article rend compte de quelques éléments du travail en carrefours.

Sens et de respect

Les initiatives, associations, services divers qui tournent autour de l'enfant et de ses parents sont nombreux. Certains, plus que d'autres, cependant, ont à cœur de prendre en compte la réalité des familles, leurs souhaits. Ceux-ci se rendent compte, souvent, que travailler avec les parents, avec des familles n'est pas simple. Il existe de part et d'autres des préjugés difficiles à surmonter. Les évidences des uns ne sont pas celles des autres. Et pour certains parents, des expériences de confrontation, d'humiliation, voire de violences subies avec des services qui prétendaient les aider, les ont rendu méfiants. Dans les carrefours, les participants ont eu l'occasion de nommer et de décrire des initiatives : associations, groupes, institutions, voire des réalisations individuelles qui leur semblaient mieux permettre aux parents, aux familles de s'y sentir respectés et d'y trouver un soutien. Les carrefours de travail ont été amenés à préciser comment ces initiatives parvenaient à mettre en œuvre ces objectifs de sens, de soutien et de respect.

Parmi les initiatives explorées, au niveau personnel et interpersonnel, certains ont expliqué comment leur famille s'était organisée pour diminuer le temps de travail (et par conséquent les revenus), afin d'investir plus dans la famille. Au niveau d'un collectif plus large, le groupe parentalité du Cefoc à Châtelet, effectue un travail de réflexion et de co-construction d'un savoir autour du rôle de parents. Ce travail coordonné par le Cefoc complète le suivi individuel fait avec les familles par l'asbl de quartier qui a organisé la collaboration avec le Cefoc. A un niveau associatif, un participant a témoigné de l'organisation de vacances pour des enfants handicapés valorisant un brassage social. D'autres participants ont parlé des crèches parentales ou d'écoles de devoirs qui associent les parents à l'organisation et aux décisions. Au niveau institutionnel, un participant a fait part de la mise en place d'une expérience pilote : les « experts du vécu », pour laquelle des personnes issues de familles précarisées sont engagées comme travailleurs sociaux pour faciliter l'accueil des familles précarisées dans les administrations.

Formuler des critères

Pour creuser la description de ces alternatives et leurs qualités, les carrefours devaient formuler quelques critères qui distinguaient les alternatives en question des services existants, dont les dérives et écueils avaient été soulevés. Il s'agissait de préciser comment ces initiatives alternatives parvenaient à « faire mieux » pour le respect des personnes (parents), en particulier pour tenir compte des familles en situations de précarité. Voici quelques critères proposés :

- Ne pas prendre la classe moyenne comme norme. Construire, discuter, formuler les normes ensemble, pour permettre à chacun de se les approprier, et d'en tenir compte.

- Favoriser une réflexion avec des intervenants extérieurs, notamment au sujet des pratiques de rencontre avec les familles. Faut-il toujours « faire venir les personnes vers les institutions » ou faut-il envisager d'« aller dans les familles », ce qui demande à la fois une disponibilité des institutions en même temps qu'une attention toute particulière à la vie privée des gens, au fait qu'on rentrerait dans « leurs coulisses ».
- Favoriser la présence de personnes ou d'institutions qui jouent le rôle de relais grâce à une meilleure proximité culturelle, ou qui permettent d'orienter vers le bon service.
- Pour favoriser la relation et le dialogue avec les familles, plusieurs carrefours ont insisté sur l'importance de mettre en place des lieux et moments pour « une parole à dire », avec des personnes de référence qui vont faciliter la prise de parole. Des personnes à l'écoute et capables de relation (pas dans des comportements caricaturaux de « fonctionnaires ») qui vont pouvoir établir une relation de dialogue sans suspicion, une relation qui revigore et non qui accable, une relation qui serait non jugeante.

Parmi ces critères, une série de points vigilance importants ont été soulevés. En voici quelques-uns : la mise en place de moments et de lieux de discussion, de décision pour viser plus d'égalité à l'intérieur des associations, institutions ; la capacité des intervenants sociaux et des initiatives à reconnaître les compétences des personnes pour les encourager à les exploiter ; la capacité à favoriser l'estime de soi des personnes, à les faire grandir, à construire l'enrichissement moral et physique, à promotionner les femmes, à outiller sur les nouvelles lois (malgré la complexité), à amener les gens à réfléchir sur leur situation (responsabiliser) et à l'analyser.

Le groupe « Les amies »

Grâce aux critères élaborés en carrefour, les participants ont dû porter un regard critique sur les initiatives proposées. A titre d'exemple, nous relatons ici la mise en regard d'une des initiatives explicitées par un carrefour, le groupe « Les amies », avec certains des critères identifiés.

Pour commencer, le groupe s'intitule « Les amies » ce qui dit déjà quelque chose de son esprit d'écoute bienveillante et de dialogue. Il permet bien d'établir une relation de dialogue, revigorante et non suspicieuse, selon le critère précisé par le carrefour. Le programme d'activités est construit ensemble, trois responsables le pilotent : sa mise en œuvre est égalitaire et démocratique. Ce groupe est à la fois un espace de partage, de parole et d'écoute non jugeante, mais aussi parfois, d'accompagnement des personnes dans certaines de leurs démarches. Les frais sont partagés par l'ensemble du groupe, avec une participation anonyme de chacun « selon ses moyens », ce qui permet aussi de rejoindre le critère de l'égalité.

Le groupe est interculturel, mixte à la fois au point de vue social et au point de vue culturel, avec une grande diversité de profils. Seul bémol, il n'est pas ouvert aux hommes. Par ailleurs, il semble qu'effectivement, la classe moyenne ne soit pas la norme imposée comme point de repère. Ce critère important, repris dans le carrefour, semble bien rencontré même si les participantes du groupe « Les amies » n'en sont pas nécessairement conscientes. Le carrefour qui analysait cette initiative n'a toutefois pas précisé ce qui était mis en place pour bien y veiller.

Un autre critère : « outiller les participants » se réalise, par exemple, grâce à la venue d'un expert psychologue sur les questions autour de l'adolescence ; ou d'un juriste pour s'interroger sur les lois. Quant au critère pour « favoriser l'accès des familles », en lien avec la préoccupation de « faire venir dans l'institution » et d'« aller dans les familles », ce projet fonctionne avec la possibilité pour chaque membre du groupe d'inviter d'autres personnes à rejoindre le groupe.

Grosses institutions et alternatives

Comme pour beaucoup des initiatives retenues dans les carrefours, il s'agit d'une initiative « privée », qui s'adresse à un nombre de personnes limité. Elle ne peut pas se substituer aux grosses institutions d'aide et de soutien. Elle se situe plutôt en complémentarité avec celles-ci. L'action des grosses institutions reste indispensable pour offrir un support à un grand nombre de personnes et répondre efficacement à une série de besoins de la population, en particulier en lien avec la parentalité. Les écoles pour assurer les apprentissages de tous, les C.P.A.S. pour rencontrer les besoins de base d'une partie de la population, les hôpitaux pour répondre aux nécessités de santé, etc. Contrairement aux petites associations, ces institutions sont souvent très éloignées des familles et consacrent peu ou pas de temps à aller à leur rencontre, à comprendre leurs façons de vivre, leurs codes, leurs réalités quotidiennes,…

La question du rapprochement entre ces grosses institutions et leurs bénéficiaires reste donc entière. Peu de ponts sont proposés entre l'associatif et elles. Peu d'initiatives émanant de l'État offrent une réponse aux difficultés concrètes rencontrées par les familles précaires.

Prochainement, vous trouverez un texte plus complet prolongeant ce dossier sur le site du Cefoc sous la rubrique « analyse 2009 »

DOSSIER

Mariage multiculturel, famille recomposée

Francine FOURNIER et Sami MAKHLOUFI

Francine Fournier et Sami Makhloufi ont participé au week-end de formation : l'une est belge, l'autre tunisien. Francine témoigne de la construction du couple et des difficultés rencontrées. Sami explique les principes et coutumes de l'éducation dans sa culture.

« *A l'heure actuelle,* explique Francine, *je suis mariée avec une personne d'une autre culture (tunisienne) qui nous apporte un bon équilibre, à mon fils et à moi, dans notre vie de famille. Pendant deux ans, nous avons d'abord dû apprendre à nous connaître, avant de nous marier. Mon fils et moi avons fait des « allers-retours » entre la Belgique et la Tunisie. Nous avons pu apprendre ainsi à mieux comprendre chacune de nos cultures, nos façons d'être et nos modes de vie très différents.*

Malgré la distance, Sami a toujours veillé à l'évolution de mon fils Anthony dans la vie : il lui téléphonait, lui écrivait,... Il a suivi de près son parcours scolaire depuis la 5ème année primaire. Il considère Anthony comme son fils. Et Anthony est fier d'avoir un papa et une maman, une famille complète, comme tout le monde… Et ce, malgré nos différences. Les institutrices ont vu un grand changement : il était plus stable, plus sociable avec ses copains de classe et aussi plus respectueux avec les professeurs et les adultes en général. Il travaillait mieux pour ses cours. Évidemment, tout ne s'est pas fait du jour au lendemain ; il a fallu beaucoup de patience.

Pour moi, il n'y a aucun problème à ce que notre couple soit multiculturel. J'ai été un peu inquiète au sujet de la polygamie mais on m'a assuré que ce n'était plus permis. Mon mari m'a confirmé que si la polygamie existe encore, il faut que le mari demande l'accord de sa première femme. Il nous arrive de ne pas toujours bien nous comprendre. Cela nous amène à nous remettre en question, à chercher ensemble, à discuter pour trouver une solution, pour que ce mot qui nous semble différent veuille dire la même chose pour nous deux. »

En Tunisie

« *La famille tunisienne joue un grand rôle pour qu'un enfant soit bien éduqué*, explique Sami. *Comparativement à la Belgique, en Tunisie, les parents sont beaucoup plus durs avec les enfants. Leur souci est que les enfants suivent un bon chemin. Ils s'occupent d'inculquer le respect à l'enfant avant qu'il entre à l'école gardienne. Si un enfant dit un mot grossier, il sera puni par les parents ou par toute autre personne présente. La plupart du temps, ce sont les parents qui punissent l'enfant, parfois en le frappant. Dans les écoles primaires et secondaires, plus qu'en maternelle, le professeur a le droit de frapper pour punir les enfants. Les responsables de l'éducation scolaire jouent aussi un grand rôle pour que l'enfant soit discipliné et respectueux.*

En Tunisie, les différents membres de la famille, parents, frères et sœurs, oncles et tantes, cousins, cousines, ainsi que les voisins sont responsables de l'enfant qui vit parmi eux. Les parents jouent un rôle d'éducation de l'enfant, par exemple, pour définir les limites : ce qu'il peut faire et ne pas faire. Les frères et sœurs jouent également un grand rôle vis-à-vis de l'enfant, notamment en termes de discussions et d'entraide. Les frères sont aussi sources de conseils; ils jouent le deuxième rôle après les parents. Souvent, un enfant demande ce qu' il doit faire à ses frères.

Les proches de la famille, l'oncle, la tante et les cousins sont aussi responsables. Ils ont le pouvoir de prendre des décisions si un enfant suit un mauvais chemin. Les voisins, eux, jouent un rôle « d'espions ». Ils racontent ce que l'enfant fait en dehors de la maison ou en l'absence des parents. Finalement, conclut Sami, *pour les parents qui n'ont pas trop les moyens, la plupart des enfants travaillent au lieu d'aller à l'école pour subvenir aux besoins de la famille.* »

De l'urgence de résister

Pontien KABONGO

Le 26 septembre 2009, une journée de formation a été organisée à Nivelles sur le thème : « Nouvelles pratiques sociales, nouvelles solidarités ; De l'urgence de résister ». L'objectif de la journée était de réfléchir aux enjeux de société auxquels nous sommes confrontés, de réfléchir aux alternatives pour la résistance et à la mise en œuvre des nouvelles pratiques de solidarité. Et ce, avec comme intervenant, Paul Galand, médecin et ancien député, et avec des responsables d'associations qui sont au cœur de nouvelles pratiques sociales.

« *Tout le monde sait que plus personne ne sait comment agir face aux problèmes sociaux* », « *la société est complexe, opaque et ses logiques écrasantes* »,... Face à ces réflexions formulées par les participants, Paul Galand a proposé quelques points de repère avec ses lunettes de militant. Il a été président des étudiants francophones à Leuven en 1968-1969, animateur à ATD Quart-monde et co-fondateur de l'asbl Le Bric, une entreprise de formation par le travail à Nivelles, il a été médecin dans des quartiers populaires, et enfin parlementaire écologiste.

Complexité féconde

Si les forces dominantes étaient relativement faciles à identifier dans la société industrielle, elles le sont beaucoup moins aujourd'hui. La société est de plus en plus complexe. Plutôt que de valoriser cette complexité qui est le propre de l'humain, les détenteurs du pouvoir (surtout économique) tentent de faire croire que c'est trop compliqué, que ce n'est pas pour nous, les « simples » gens, et qu'il vaut mieux leur faire confiance puisque nous ne nous en sortirons pas sans eux. Ainsi, ils réinstaurent le système social de l'Ancien régime avec une divinité, un chef, un intermédiaire et enfin, le peuple ignorant.

Dans l'Ancien régime, si le chef se trompait, cela créait de l'incertitude. Il fallait trouver un bouc émissaire, un coupable. Au lieu de cela, après la guerre, les mutuelles et syndicats ambitionnent de gérer l'incertitude solidairement. C'est la grande aventure de la sécurité sociale. Malheureusement, le système libéral gagne du terrain. En Europe, le débat sur les services d'intérêts généraux aujourd'hui met en cause les Mutuelles de soins de santé, notre système de sécurité et de protection sociale performant : les assurances les accusent de concurrence déloyale ! La société nous encourage à payer individuellement pour notre sécurité sociale, notre pension, etc. La prise en charge collective se détricote. Par ailleurs, la sécurité dans le monde du travail a beaucoup perdu, les organisations syndicales se sont moins bien défendues.

Croissance ou développement

Nous subissons une autre tromperie : la croissance et la relance. Et puisque le mot

croissance est utilisé indistinctement en économie et en biologie, les « maîtres du monde » nous font croire que la croissance est illimitée. Elle serait comme un enfant qui peut continuer à croître même au-delà de ses 25 ans. Quelle taille aurait-il à 60 ans ? C'est confondre « croissance » et « développement ». Oui au développement qui dure jusqu'à notre dernier jour, mais non à une croissance économique infinie. On aurait plutôt besoin d'une certaine décroissance économique.

Pour favoriser la résistance, Paul Galand a proposé une construction collective à partir de cinq questions à relier à nos vies, à nos idées. A quoi résister ? Pourquoi ? Comment réagir ? Quelles sont mes qualités, mes capacités pour résister ? Quel besoin de soutien pour mieux résister ? Ainsi, le 26 septembre à Nivelles, au cours de deux ateliers en carrefours, des acteurs sociaux ont proposé de « faire autrement » la santé, le travail, la culture et l'éducation, l'économie et le logement, de ne pas s'inscrire dans une simple logique de « demande-réponse », de « problème-solution », mais de faire le détour par la réflexion, les valeurs, notamment celle de la solidarité, de la prise en charge collective des échecs et problématiques de société.

L'urgence de prendre le temps

Bénédicte QUINET

Dans le groupe de formation de Herve, après un parcours d'une année sur les vouloir-vivre, les thèmes qui, pour le groupe, semblaient intéressants à reprendre pour l'organisation d'une « journée régionale de formation » étaient le temps, l'urgence, l'hyper-consommation. Ainsi, le 26 septembre dernier était proposée à Herve, une matinée intitulée : « L'urgence de prendre le temps », avec Emeline De Bouver, politologue de l'UCL, doctorante à la Chaire Hoover d'éthique économique, politique et sociale.

Entre l'oppression du temps et l'hyper-consommation, deux thèmes récurrents dans le groupe au fil de sa première année de formation, il y avait comme un lien. Comment notre rapport au temps nous rend-il dépendants de la consommation, donc de l'argent et du temps qu'il faut pour le gagner, dépendants notamment des technologies, afin de soi-disant « gagner du temps » ? Comment nos modes de vie sont-ils coincés dans des logiques incompatibles avec une planète limitée ? Et comment, finalement, certains font-ils le choix de changer leurs modes de vie vers plus de simplicité matérielle, pour plus de richesse relationnelle : « Moins de biens, plus de liens », selon le slogan repris par le titre du livre de Emeline De Bouver au sujet de la « simplicité volontaire » ?

A partir d'un petit conte, extrait d'un roman de Marc Levy, Emeline jetait le premier pavé dans la mare de nos évidences : *« Et si nous recevions chaque matin, d'une banque magique, 86.400 dollars avec pour seule contrainte de les dépenser dans la journée. Le solde non utilisé étant repris au coucher, et ce don du ciel ou ce jeu pouvant s'arrêter à tout moment. Alors la question est : que ferais-tu si un tel don t'arrivait ? [...] Cette banque magique nous l'avons tous, c'est le temps ! La corne d'abondance des secondes qui s'égrènent ! Chaque matin, au réveil, nous sommes crédités de 86.400 secondes de vie pour la journée, et ce qui n'a pas été vécu dans la journée est perdu, hier vient de passer. Chaque matin cette magie recommence, nous sommes re-crédités de 86.400 secondes de vie, et nous jouons avec cette règle incontournable, la banque peut fermer notre compte à n'importe quel moment, sans aucun préavis : à tout moment, la vie peut s'arrêter. Alors qu'en faisons-nous de nos 86.400 secondes quotidiennes ? Cela n'est-il pas plus important que des dollars, des secondes de vie ? »*

Le mouvement de simplicité volontaire fait l'analyse que par la facilité, par le confort, nous avons perdu une partie du sens et des contacts humains. Il nous invite à nous rendre moins dépendants d'un revenu, à réévaluer nos envies, nos désirs, notre confort : « de quoi ai-je vraiment besoin ? » Évidemment, nous vivons dans cette société de consommation, il ne s'agit pas de vivre culpabilisés en permanence, ni de devenir quelqu'un de complètement isolé, mais plutôt d'accepter cette société en rouvrant de nouveaux possibles.

Emeline De Bouver, politologue doctorante à l'UCL

Ainsi, Emeline nous a parlé d'une série d'actions à l'œuvre depuis plusieurs années, pour faire revivre des dynamiques de proximité, d'échange, de gratuité et de respect de la planète. En voici quelques exemples :

- Dans les GAC (groupe d'achat commun), des gens se rassemblent pour faire leurs achats ensemble, en lien direct avec des producteurs locaux, plus respectueux de l'environnement.
- Les « SEL » (services d'échanges locaux) invitent les personnes inscrites dans la dynamique à donner une heure de leur temps pour faire quelque chose qu'ils savent faire, en échange d'une heure d'autre chose, proposé par d'autres personnes du SEL (ex. de services échangés : garder les enfants, faire le jardin,...).
- La Foire aux savoir faire, dans la même idée, favorise le partage des savoirs et savoir-faire... Avec pour conséquence de passer moins par l'argent.

La simplicité volontaire invite donc à plus de cohérence, à mettre des priorités, à un cheminement qui prend du temps. « Choisir, c'est renoncer », « renoncer à certaines facilités » parce qu'on ne peut pas tout avoir. Et les effets collatéraux sont parfois... un regain de sens et d'humanité. Emeline nous a présenté les groupes de simplicité volontaire un peu comme des « groupes d'alcooliques anonymes ». Là, les personnes tentent de se « dé-dépendantiser » de la consommation, chacun partage au sujet de ce qu'il a réussi ou de ce à quoi il n'est pas prêt à renoncer. Sans moraliser, de nouveaux possibles sont inventés, vécus et partagés...

Le capitalisme : laissez venir à moi les petits enfants

Jacques LAMBOTTE

Discussion de café… Qui sont les capitalistes ? Les industriels, les patrons, les riches, les millionnaires. En un mot, les possédants, qui ont la puissance dans la société. Mais au fond, n'est-on pas tous un peu capitalistes ? On a tous un peu d'argent de côté… Y a rien d'autre à faire du reste… syndicats, partis, politique… c'est fini tout ça ! « Moi, tout ce que je demande, c'est une bonne place pour mon fils… il fait électricité ». Mais qu'est-ce réellement que le capitalisme ?

C'est à cette question « qu'est-ce que le capitalisme ? », que nous nous sommes efforcés de répondre dans les deux précédentes rubriques économiques de la revue. Souvenez-vous de ces évidences à déconstruire et de cette drôle de « rationalité économique » qui nous conduit à « (faire) produire pour produire » ?

Non, le capitalisme n'est en rien la conséquence d'une volonté de thésaurisation naturelle. Il est le fruit d'âpres luttes historiques. Le capital matérialisé (c'est-à-dire le capital perçu pour les marchandises vendues, et réinvesti dans des matières premières, des constructions d'ateliers et des machines) a, pour l'instant, gagné la partie. Il lui a ainsi été possible de faire produire des surplus dépassant les besoins des travailleurs, d'utiliser ces surplus en vue de multiplier les moyens de production et d'accroître son pouvoir.

A partir de là, tout va s'enchaîner à la « mégamachine économique » : il faudra vendre les surplus pour réaliser les profits escomptés. Il faudra même créer les besoins en vue de fournir les marchandises qui les assouviront. Ainsi, l'industrie publicitaire va prendre de l'importance et s'employer, selon les termes du philosophe Benjamin Barber, à nous « abêtir, idiotiser, rétrécir, transformer en citoyens dépolitisés et silencieux ».[1] Un autre philosophe, Bernard Stiegler, démonte le mécanisme par lequel les chercheurs du marketing assujettissent les enfants à leurs produits en les captivant dès leur plus jeune âge : pubs, dessins animés, jeux vidéo. Ensuite, les enfants vont prescrire le comportement des parents : le meilleur moyen de faire acheter les parents est de convaincre les enfants, dans un contexte de suprématie des valeurs « jeune »… et le tour est joué. « Laissez venir à moi les petits enfants » et les autres viendront...[2]

Qui sont les profiteurs ?

D'un autre côté, le travailleur, qui a perdu toute emprise sur son travail et son sens, ne vit plus que pour le salaire. « Tout ce que je demande, c'est une bonne place pour mon fils… ». Bonne, à entendre au sens de « qui rapporte bien ». Lui aussi va travailler pour accumuler un peu d'argent, pouvoir s'offrir les marchandises, utiles ou non, qu'on lui fera miroiter… et ainsi faire tourner la mégamachine capitaliste. Car, cette machine, elle demande des acheteurs, elle demande aussi des travailleurs. Elle refuse de plus en plus de payer pour des « profiteurs » (sous-entendu les chômeurs ou autres allocataires sociaux). On devrait la prendre au mot : en Belgique, en 2007, elle aurait généré 77 milliards d'euros de profit, contre 7,8 milliard d'euros d'allocations. Quand on sait que le mot « profiteur » se construit à partir de « profit », qui sont les profiteurs ?

De quoi avons-nous besoin ?

Pour résister ? Sans cesse se former. Savoir reconnaître l'allié et l'adversaire. Lutter contre toutes les destructions du monde vécu, c'est-à-dire lutter pour un monde où ce que je pense et fait a un sens pour moi et pour mes proches (et lointains). Refuser que de purs moyens techniques ne viennent nous gouverner à notre place. Il n'y a pas de science de la politique : une science qu'il nous faudrait apprendre et ensuite appliquer. Il n'y a qu'une politique profane, ni sacrée, ni scientifique, sans dernier mot ni vérités premières.[3]

La mégamachine est en train de rencontrer son destin : la crise écologique, politique, alimentaire… On cherchera toujours à nous vendre des solutions scientifiques qui établiront comment poursuivre le « développement » et comment le rendre éco-compatible sans que nos mentalités aient à profondément changer ! La « main invisible » continuera de faire du vivable avec des égoïsmes. De quoi avons-nous réellement besoin ? C'est là de l'écologie **politique** : une recherche commune, pas une sommation de petits efforts individuels. ■

[1] *Barber B., Comment le capitalisme nous infantilise, Fayard, Paris, 2006, présenté par Frédéric Joignot in Ravages, Printemps 2009, Descartes &Cie, Paris, pp.24-33.*

[2] Stiegler B., *Prendre soin de la jeunesse et des générations,* Flammarion, Paris, 2008, Présenté par Frédéric Joignot, in *Ravages*, Printemps 2009, Descartes&Cie, Paris, pp. 98-105.

[3] Bensaïd D., *Éloge de la politique profane,* Albin Michel, Paris, 2008.

Publications 2009

Prix public : 6,5 €

Prix Cefoc : 5 €

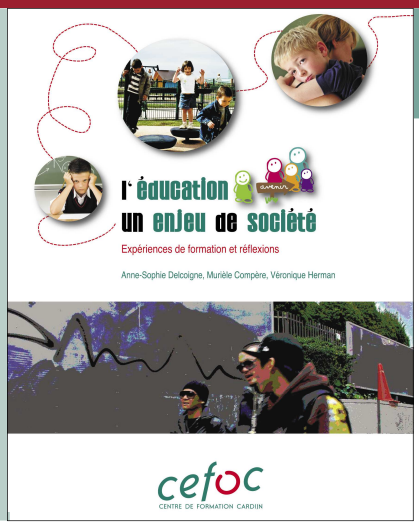

L'éducation un enjeu de société

Expérience de formation et réflexions

Par Anne-Sophie Delcoigne, Murièle Compère et Véronique Herman

En mars 2009, une journée de réflexion a rassemblé à Bruxelles des parents, des professionnels de l'éducation, des membres de groupes Cefoc, avec la participation de Bernard De Vos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Ateliers et témoignages, apports et échanges ont permis de dégager quelques pistes.

Ce petit livre reprend et prolonge les réflexions de cette journée. Il constitue un outil pour des formateurs, des parents, des éducateurs et pour tous ceux qui veulent réfléchir aux enjeux de l'éducation aujourd'hui.

Pourquoi travailler encore ?

Sens, non sens, décence du travail et du non travail aujourd'hu

Recherche coordonnée par Thierry Tilquin

Avec les transformations de la société occidentale, dans une société dite postindustrielle où chômage et consumérisme sont massifs, la valeur travail a perdu de sa centralité. Mais, sans travail, une vie décente aujourd'hui est-elle possible ?

Un atelier de travail a piloté une recherche sur cette question notamment en réalisant une enquête auprès du public diversifié du Cefoc et en organisant, en mars 2008, une session de formation sur le thème « Sens, non sens, décence du travail ». Le livre au titre un peu provocateur « Pourquoi travailler encore ? » constitue le résultat de cette recherche. Elle croise les dimensions économiques, politiques et sociales du travail avec les questions de sens et les traditions culturelles et historiques.

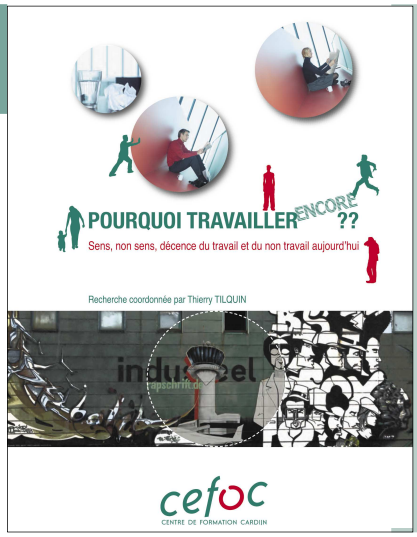

Prix public : 12 €

Prix Cefoc : 10 €

Des petits dossiers de réflexion sur www.cefoc.be

Vers un retour du religieux et des spiritualités ?

Question de sens autour de la sécurité sociale

Capitalisme : social killer

Depuis cette année, nous publions des analyses synthétiques dans le prolongement de nos activités de formation et de recherche. Chacune propose une démarche pédagogique pour travailler le thème dans différents lieux tels que des groupes de réflexion, des associations, à l'école…

Il est possible de commander une analyse imprimée sur papier au prix de 0.50 € ou la farde complète au prix de 5 €.
Pour découvrir la liste complète de ces dossiers, rendez-vous sur notre site internet.

Pour des politiques sociales qui reconstruisent la dignité sociale

Eglise et question sociale : lecture critique de l'encyclique L'amour dans la vérité

Vous avez terminé le parcours de formation du Cefoc dans un groupe ? Vous êtes intéressé(e)s par les activités proposées par le Cefoc ? (Ré)abonnez-vous à notre revue trimestrielle.

Cet abonnement est, pour vous, une façon d'être au courant de la vie du Cefoc, notamment des activités de formation qui y sont organisées. C'est aussi une forme de solidarité avec ceux qui continuent à participer à nos activités.

Abonnement ordinaire : 12 € - Abonnement de soutien : 30 €. A verser sur le compte BNP PARIBAS FORTIS 001- 0827480-49 du Cefoc en indiquant la communication « abonnement 2010 ».